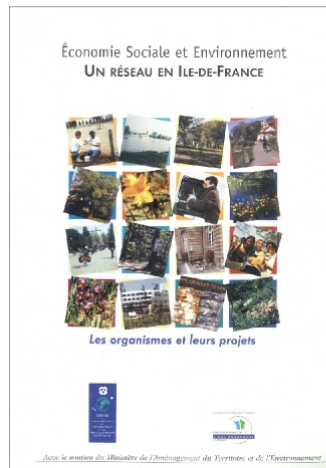


**Agence Régionale de l'Environnement
 et des Nouvelles Energies
 (ARENE) Ile de France**



Evaluation Interne des structures du Réseau Economie Sociale et Environnement (RESE)

Résumé

**Agnès BAULE
 Jérôme BOISARD**

**Mai 2004
 Réf : 642**

Un outil d'auto-évaluation¹ de la qualité des projets des structures du RESE (Réseau Economie Sociale et Environnement) a été créé en 2003 pour aider les membres du réseau à mettre en oeuvre une démarche d'évaluation interne, afin notamment de respecter les principes de qualité environnementale, sociale et économique de la charte du réseau. Cet outil a été édité en 2003 et diffusé à l'ensemble des membres du réseau ainsi qu'à différents partenaires.

Suite à ce premier travail, il est apparu nécessaire **d'approfondir la réflexion concernant les indicateurs en fonction des domaines d'interventions** des structures du RESE.

Ce souci rejoint un souci plus général :

- Le chapitre 40 de l'Agenda 21 (Sommet de la Terre, Rio 1992) propose la création d'un programme d'élaboration d'indicateurs du développement durable dans un contexte de croissance économique, de progrès social et de protection de l'environnement.
- Des expériences et recherches sont en cours en France, en Europe, sur la question de l'évaluation et des indicateurs.

Un programme de travail a alors été proposé pour offrir aux structures du RESE à la fois un appui personnalisé, une formation et un lieu d'échange et de réflexion autour des outils d'évaluation et plus particulièrement des indicateurs. Ce programme comprenait trois volets :

- L'organisation d'ateliers de formation sur l'évaluation et la recherche d'indicateurs,
- L'accompagnement individualisé de structures volontaires pour la mise en place d'une démarche d'évaluation de leurs actions,
- Une recherche complémentaire d'expériences et réflexions en cours sur les indicateurs.

Le travail mené par l'ARENE avec l'appui du cabinet ALISEA, à travers cette mission a consisté à **aider les structures demandeuses à avant tout se repositionner dans une logique de projet**, c'est-à-dire rétablir le cadre logique de gestion de son projet (objectif général, objectifs secondaires, objectifs spécifiques des projets et actions...), et veiller à impliquer tous les acteurs concernés dans cette réflexion (équipe salariée, bénévoles, administrateurs, partenaires). Ce travail permet de faire ressortir les objectifs explicites et implicites, de les faire évoluer si besoin, de les hiérarchiser, de définir des priorités, de positionner les actions à développer.

La gestion de projet pose alors la question de l'évolution de la structure et donc celle de l'évaluation de la réalisation des objectifs. Cette dernière amène la question des indicateurs et le travail sur les indicateurs permet de préciser, de clarifier les objectifs. Il s'agit d'un travail de construction de l'architecture d'un projet où objectifs et indicateurs sont intimement liés et se définissent conjointement.

Au-delà de la démarche générale, cette mission fait apparaître des recommandations utiles à sa mise en place :

- l'intérêt d'ateliers accueillant différentes structures permettant la mise en commun des expériences, des questions, des réflexions,
- l'intérêt d'un appui technique extérieur ponctuel et discret personnalisé pour chaque structure,
- la nécessité de nommer un référent de l'évaluation, coordonnant et animant la démarche,
- un exemple de démarche pour la mise en place d'une procédure d'évaluation.

Elle a abouti à un rapport de mission et à **une batterie d'indicateurs accompagnés d'outils méthodologiques**, conçus comme des exemples à la disposition des membres du RESE.

¹ARENE Ile de France, 2003, Outil d'évaluation des projets du Réseau Economie Sociale et Environnement, réalisé avec l'appui de BECA Environnement, brochure A4, 34 pages